

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations

## Rapport d'évaluation

### Licence professionnelle Tourisme et loisirs sportifs

- Université de Bourgogne – UB (déposant)
- Université de Franche-Comté - UFC

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Michel Cosnard, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

## Évaluation réalisée en 2015-2016

## Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Santé, sport, psychologie

Établissement déposant : Université de Bourgogne - UB

Établissement(s) cohabilité(s) : Université de Franche-Comté - UFC

La licence *Tourisme et loisirs sportifs* est l'une des trois licences professionnelles (LP) proposées dans le cadre de la cohabilitation entre les deux Universités de Bourgogne et de Franche-Comté.

Elle s'inscrit dans une offre de formations plus générale et cohérente, allant de la licence *Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS)* première année au Doctorat.

L'objectif est de former de futurs professionnels du champ du tourisme sportif, plus particulièrement en milieu rural.

A l'issue du cursus, les titulaires seront qualifiés pour manager des organisations de loisirs et/ou de tourisme sportif au sein du secteur public comme privé. Ils posséderont quatre compétences principales : analyse de données, élaboration et conception de projet, gestion et suivi de projets et promotion/communication.

Placée sous la responsabilité pédagogique d'un enseignant-chercheur, l'encadrement de cette formation est assuré par une équipe pédagogique regroupant des universitaires et des professionnels du secteur.

Cette formation professionnelle a un parcours unique. Elle repose sur la mobilisation d'une diversité de stratégies pédagogiques - cours magistraux (CM)/travaux dirigés (TD)/projet tutoré/stages/séminaires/visites de terrain/organisation de colloques.

La formation se déroule sur le site de l'unité de formation et de recherche (UFR) STAPS de Dijon. Cependant de nombreuses sorties pédagogiques sur le terrain sont proposées, ce qui permet aux étudiants ayant fait le choix d'une professionnalisation, à l'issue d'un bac+3, d'être confrontés à une diversité de réalités professionnelles.

## Synthèse de l'évaluation

D'un point de vue général, la licence professionnelle *Tourisme et loisirs sportifs* est une formation pertinente, très en phase avec le marché du travail et les demandes sociales actuelles en matière de services sportifs touristiques ou de loisirs. Elle s'inscrit pleinement dans son environnement territorial, environnement dont l'équipe pédagogique de l'établissement a su mobiliser les acteurs pour contribuer selon différentes modalités à la formation des étudiants. En contrepartie, les étudiants, au travers des stages et des projets tutorés très concrets, participent au développement du territoire. Le lien Université - terrain est particulièrement opérant. De nombreux partenariats et les liens étroits entretenus entre enseignants-chercheurs et professionnels favorisent la richesse du contenu et son adéquation aux champs d'insertion professionnelle visés.

## Points forts :

- Une excellente connaissance et maîtrise du champ professionnel visé par le diplôme - loisirs, sport, tourisme - auquel répond parfaitement bien la structuration de la formation à travers des contenus adaptés aux compétences visées et la mobilisation de modalités pédagogiques très variées et ciblées.
- Un réseau de partenaires régionaux diversifiés, mobilisés et impliqués au service d'un projet de formation cohérent dont la formalisation à travers un certain nombre de conventions est particulièrement appréciable.
- Un double tutorat individualisé - universitaire / professionnel.

- Une instance de gouvernance efficace et représentative qui permet l’adaptation et les réajustements nécessaires.
- Un adossement à la recherche principalement centré sur la mobilisation des travaux des chercheurs dans le cadre de leurs cours.

Points faibles :

- Un recours aux outils d’accompagnement des étudiants trop peu formalisé.
- Un usage de la dimension numérique trop peu développé.
- Une stratégie à l’international quasi inexistante : pas de lien, pas de partenariat avec l’étranger.
- Malgré le positionnement de cette licence professionnelle dans l’offre de formation générale, une faiblesse des effectifs issus de la deuxième année de licence (L2) parcours *Management du sport*.

Recommandations :

Pour améliorer la qualité de cette formation, dont le niveau est déjà très satisfaisant, il est suggéré :

- De formaliser des outils de pilotage et de suivi des étudiants plus précis (par exemple : en mettant en place un livret de l’étudiant) afin d’améliorer le suivi de l’acquisition des compétences.
- D’utiliser les approches comparatives des travaux de recherche pour développer des stratégies de développement de partenariats à l’international, lesquelles pourraient d’ailleurs être couplées avec un meilleur usage du numérique.
- D’identifier les freins qui limitent l’accès aux étudiants venant du semestre 4 *STAPS* parcours *Management du sport* afin de travailler les liens entre cette formation et la licence professionnelle.
- De proposer des certifications connexes en langue.

## Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>La formation s’inscrit dans un environnement régional touristique dont un des axes stratégiques du contrat de destination récemment signé est l’itinérance. Cet environnement a été fort bien analysé puis exploité par l’équipe académique laquelle a su mobiliser des partenariats efficaces conduisant à des conventions - trois signées et quatre en projet.</p> <p>La fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) permet une traduction limpide des objectifs de formation en contenus pour permettre l’acquisition de compétences professionnelles.</p> <p>La structuration et la composition de l’équipe pédagogique sont également des éléments qui attestent de cette adéquation du cursus aux objectifs visés.</p> <p>L’agencement des cours CM, TD, tutorat et stage répond aux attentes visées par la formation.</p> <p>Nul doute n’est permis quant au côté professionnalisant de cette licence professionnelle.</p>
<p>Environnement de la formation</p>	<p>La formation s’inscrit dans une offre de formation STAPS globale. C’est l’une des trois LP proposées par l’établissement. Cependant, peu d’étudiants choisissant cette licence professionnelle sont originaires de parcours antérieurs proposés par l’UFR STAPS, malgré les articulations démontrées par le dossier.</p> <p>Dans ce secteur d’activité, la formation est la seule de ce type proposée au niveau régional. Il existe en revanche une concurrence nationale bien identifiée au nombre de sept. Les formations comparables se trouvent relativement éloignées : Clermont Ferrand, Marne la Vallée étant les plus</p>

	<p>proches.</p> <p>Le riche tissu local - public et privé - est quant à lui très sollicité. Les enseignants-chercheurs intervenant dans la licence professionnelle semblent très impliqués à travers leurs travaux de recherche - laboratoire Culture, sport, santé, société et Maison des sciences de l'homme de l'Université de Bourgogne - dans l'accompagnement de la dynamique locale touristique. La cohérence tout comme les liens entre l'équipe pédagogique et les acteurs locaux sont donc avérés et indiscutables.</p> <p>Pour toutes ces raisons, l'environnement est un atout pour les étudiants en formation.</p>
<p>Equipe pédagogique</p>	<p>L'équipe pédagogique de la formation est très diversifiée : enseignants-chercheurs et professeurs agrégés (PRAG) de l'établissement fortement impliqués, professionnels d'origine variée appartenant aux secteurs publics et privés.</p> <p>Les universitaires relèvent de deux sections du conseil national des universités - CNU : 74 (STAPS) et 6 (sciences de gestion). Ils dispensent des CM et TD.</p> <p>Les enseignants-chercheurs investis sont en prise directe avec le territoire et développent des thématiques de recherche dont les liens sont forts avec les métiers visés par le diplôme.</p> <p>Les professionnels qui interviennent appartiennent tous au champ d'intervention visés par le diplôme. Leur représentativité au sein de l'équipe pédagogique est conforme aux normes exigées.</p> <p>Au-delà des enseignements, ces enseignants sont investis à des niveaux divers : réflexions sur les contenus de formations, propositions de stage, propositions de contrats de professionnalisation, élaboration de projets tutorés, participation au conseil de perfectionnement, accueil de séminaires étudiants.</p>
<p>Effectifs et résultats</p>	<p>Sur les cinq dernières promotions, 128 étudiants ont été accueillis.</p> <p>Fort peu d'étudiants bénéficient d'une validation des acquis de l'expérience (VAE). Depuis 2012-2013, le nombre d'étudiants accueillis se situe à 25 en moyenne par promotion.</p> <p>Bien que le contrat d'apprentissage soit proposé, la formation accueille très majoritairement des étudiants en formation initiale (FI).</p> <p>A la lecture du dossier, il n'est pas permis de faire une analyse fine des taux de réussite successifs. Seules les données de deux années sont fournies. D'après les enquêtes nationales - 2012 et 2013 - et l'enquête interne conduite en 2010, il apparaît que le taux d'insertion professionnelle est relativement important se situant aux environs de 75 % (sans compter les poursuites d'études). Ce chiffre est identifié avec des taux de retour d'au moins 50 % d'une cohorte.</p> <p>La tendance est majoritairement à une insertion professionnelle dans le secteur privé marchand et associatif, sur des postes en contrat à durée indéterminée (CDI), rémunérés entre 1500 et 2000 euros sur des postes de techniciens bac+3.</p>

<p>Place de la recherche</p>	<p>La place de la recherche est principalement liée aux contacts avec les chercheurs qui interviennent dans la formation. Ces derniers établissent des liens entre leurs travaux de recherche, les enseignements dispensés dans la LP ainsi qu'avec les projets tutorés.</p> <p>La LP est adossée principalement à une équipe de recherche Culture, sport, santé, société (C3S) dont l'une des thématiques consiste à explorer le rôle des acteurs sociaux sur le développement contextualité du sport et des loisirs.</p> <p>Les travaux de ces chercheurs trouvent également leurs places dans la maison des sciences de l'homme (MSH) au sein de l'axe « Patrimoines et territoires ».</p> <p>La liaison projet tutorés, sujets de mémoire, attribution des cours et travaux de recherche des enseignants-chercheurs est cohérente.</p> <p>La participation des étudiants à la mise en place de colloques participe également de cette sensibilisation.</p>
------------------------------	--

<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>La stratégie de professionnalisation est clairement identifiable. Les enseignants issus du monde professionnel public et privé interviennent de façon significative : 62,5 % des cours en travaux dirigés et 31 % des cours magistraux. Un projet tutoré de 120 heures et un stage de 12 semaines participent de cette stratégie, même si l'on peut regretter que ce soit un peu court.</p> <p>On observe également une organisation autorisant des parcours en alternance - 15 jours à l'Université et 15 jours en entreprise - qui peine à démarrer.</p> <p>Au-delà de leurs interventions, la plupart des professionnels intervenant dans la formation sont aussi dépositaires d'offres de stage, de possibilités de projets tutorés. Dans certains cas, les enseignements se prolongent par le biais de conventions évoquées plus haut</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>Dans le cadre de la licence professionnelle, un projet tutoré de 120 heures est proposé aux étudiants ainsi qu'un stage de 12 semaines. Ces deux enseignements regroupés dans l'unité d'enseignement (UE) 65 ne sont pas valorisés en termes d'attribution de crédits européens (ECTS) et de coefficient, respectivement six et six comme pour toutes les autres UE du diplôme.</p> <p>Une UE de 30 heures ETD permet d'accompagner la problématisation du mémoire de stage - UE 61 -.</p> <p>Un séminaire de trois jours hors site est également proposé aux étudiants.</p> <p>Un suivi actif de chaque étudiant est mis en place, notamment avec la formalisation, en plus de la traditionnelle convention de stage, d'un document contractuel tripartite fixant les modalités de stages détaillées.</p> <p>Les liens entre enseignants-chercheurs et professionnels référant dans les structures d'accueil est réel, ce qui n'est pas étonnant eu égard à l'inscription de cette formation dans son environnement local.</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>Compte tenu de l'offre de formation centrée sur le tourisme de loisir actif vert et rural, le diplôme n'est que très peu attractif pour les étudiants étrangers, même si le dossier évoque quelques candidatures.</p> <p>S'agissant de la mobilité des étudiants, certains semblent partir pour effectuer leur stage. Quelques exemples sont donnés, mais il est difficile d'apprécier le taux puisqu'aucun chiffre n'est indiqué. Parmi les exemples, on peut trouver des collectivités territoriales d'outre-mer (Guyane et Nouvelle Calédonie etc.). Mais il n'existe aucun partenariat avec l'étranger alors que sont évoqués des axes de recherche sur des études comparatives entre différents pays.</p> <p>L'espagnol et l'anglais sont enseignés dans le diplôme. Quelques conférences sont données en anglais.</p> <p>La place de l'international est de toute évidence une préoccupation très secondaire.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>Le recrutement intervient auprès de publics issus de formations très variées - sport/tourisme/commerce - après une sélection sur dossier effectuée par une commission de recrutement. Fort peu d'étudiants ayant réalisé un parcours en bac+2 au sein de la filière STAPS s'orientent dans cette formation, malgré le lien souligné dans le dossier.</p> <p>Du fait de l'origine diversifiée des étudiants, des documents de mise à niveau sont proposés suite aux recommandations des enseignants participant à la commission. Cependant, cette initiative reste « à la demande ».</p> <p>Certains étudiants bénéficient également d'une inscription au plan « réussir en licence ».</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>Un processus de validation des acquis de l'expérience est identifiable pour des étudiants qui auraient eu une expérience préalable dans le champ du sport. Ce dispositif d'entrée en formation n'est que fort peu utilisé.</p> <p>On note qu'en cas de VAE, le jury de sélection s'entoure d'un personnel de la Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS).</p> <p>Depuis quelques années la formation est également proposée avec un</p>

	<p>parcours alternant pour lequel les candidats restent peu nombreux cependant.</p> <p>S'agissant de l'usage du numérique, au-delà de la mobilisation de ces technologies dans le cadre de divers contenus de formation, il est peu mobilisé par les enseignants. La formation reste globalement en présentiel.</p> <p>Les étudiants passent le certificat informatique et internet (C2I).</p> <p>Chaque année, la promotion crée un site dédié à la licence.</p> <p>Pour les publics spécifiques - étudiants salariés, haut niveau, en situation de handicap -, il est procédé à des aménagements de cours et d'examens. Les cours peuvent notamment être adressés sous forme informatique.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>Différentes procédures d'évaluations sont mobilisées : oral, écrit (sur table ou à rendre), remise de dossiers individuels ou collectifs.</p> <p>Ces modalités d'évaluation variées sont bien adaptées aux contenus des enseignements.</p> <p>L'équipe semble vouloir privilégier la rédaction de dossier faisant intervenir les connaissances théoriques et la recherche personnelle d'informations à partir de recherches bibliographiques et webographiques.</p> <p>S'agissant de l'évaluation, elle est systématique et intervient à chaque fin de semestre.</p> <p>La présence des professionnels est vivement souhaitée cependant, elle s'avère parfois difficilement réalisable eu égard à leurs contraintes professionnelles.</p> <p>Le dossier mentionne que chaque UE bénéficie du même nombre d'ECTS et du même coefficient.</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>Pour rendre efficace cet outil, un cahier des charges pour les enseignants a été élaboré, leur permettant ainsi de se situer dans l'ensemble du dispositif de formation. Ces derniers fournissent des plans de cours.</p> <p>L'annexe descriptive à la licence professionnelle <i>Tourisme et loisirs sportifs</i> permet aux étudiants de se situer.</p> <p>En revanche, les étudiants n'ont pas à leur disposition de livret étudiant.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>Pour effectuer le suivi des diplômés, les responsables du diplôme s'appuient sur les enquêtes nationales. Depuis 2010, certaines années, a également été mise en place une enquête interne par questionnaire simple réalisée dans le cadre de projet tutoré par des étudiants.</p> <p>Elle permet de recueillir des éléments plus qualitatifs intéressants.</p> <p>Le contenu de cette enquête est travaillé avec des membres de la cellule en charge des suivis de cohortes de l'Université. Le suivi est annuel.</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>Il existe pour cette formation un conseil de perfectionnement au sein duquel l'ensemble des catégories d'enseignants - universitaires/PRAG/professionnels - sont représentées.</p> <p>On note également la présence de représentants étudiants : un pour la formation initiale / un pour la formation en alternance.</p> <p>Il semble procéder à des réajustements quand cela est nécessaire - contenus, volume horaire, etc. L'avis des professionnels est important tout comme la prise en compte des éléments remontant des enquêtes autoévaluatives remplies par les étudiants.</p> <p>Au-delà, le conseil de perfectionnement aborde des réflexions sur l'évolution des métiers ainsi que sur les stratégies partenariales à engager.</p> <p>Le président de ce conseil est le responsable pédagogique de la formation.</p>

# Observations de l'établissement

Maison de l'Université  
Esplanade Erasme  
BP 27877  
21078 DIJON Cedex  
03 80 39 39 80  
pole.formation@u-bourgogne.fr



UNIVERSITÉ DE BOURGOGNE  
PÔLE FORMATION ET VIE UNIVERSITAIRE

Le Président

à

Monsieur Jean-Marc GEIB  
HCERES  
Directeur du Département des formations  
20 rue Vivienne  
75002 Paris

*Dossier suivi par Aline FULON  
Chef du service Réglementation et gestion de  
l'offre de formation  
mail : aline.fulon@u-bourgogne.fr*

Dijon, le 17 mai 2016

Objet : Evaluation HCERES -S3LP170011427 – Licence professionnelle « Tourisme et loisirs sportifs » - 0211237F

Monsieur le Directeur,

La direction de l'Université de Bourgogne tient à remercier le comité d'experts de l'HCERES pour la pertinence des remarques qui figurent dans les rapports de synthèse des formations de Licence, Licence Professionnelle, Master, Grade de Licence et Grade de Master.

Vous trouverez annexées à ce courrier les remarques et observations apportées au rapport d'évaluation HCERES de la Licence professionnelle «Tourisme et loisirs sportifs».

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de toute ma considération.

Alain BONNIN

A blue ink handwritten signature that starts with a long horizontal stroke, then curves upwards and to the right, ending in a small loop.

Remarques et observations apportées au rapport d'évaluation HCERES de la Licence professionnelle « **Tourisme et loisirs sportifs** »



## **REPONSES AUX COMMENTAIRES DES EXPERTS HCERES SUR LES RAPPORTS D'ÉVALUATION DES FORMATIONS STAPS**

Université de Bourgogne ; Université de Franche-Comté

Lionel Crognier & Nicolas Tordi,  
Directeurs Ufr Staps Dijon & UPFR des Sports de Besançon  
17 mai 2016

---

Les équipes pédagogiques et administratives de l'Ufr Staps Dijon et de l'UPFR des Sports de Besançon tiennent à remercier les experts HCERES pour leurs rapports d'évaluation et leurs commentaires qui contribueront à nous permettre d'améliorer le pilotage des formations et la coordination des trois sites Staps de l'UBFC (Besançon, Dijon, Le Creusot).

Des remarques courtes aux commentaires sont formulées pour les formations Master Staps, Licence Staps et la Licence Professionnelle Tourisme et Loisirs Sportifs. Une réponse plus longue est fournie pour la Licence Professionnelle positionnée au Creusot.

### **Licence Professionnelle Tourisme et loisirs sportifs**

La dimension numérique est pointée comme une faiblesse, ainsi que la stratégie internationale. Pour le premier point, une stratégie est engagée depuis 2015 au niveau de l'Ufr Staps de Dijon afin de développer l'innovation pédagogique (le directeur-adjoint est en charge du numérique, recrutement d'un PRCE sur cette mission également, obtention d'un MOOC, pédagogie inversée et par compétences, achat de 50 tablettes numériques pour le site de Dijon et celui du Creusot...). Sur le second point, un partenariat est engagé avec la branche professionnelle européenne du plein air, en vue de la création d'un DU en 2017-2018. Ces efforts vont contribuer à améliorer le recrutement de la Licence Professionnelle TLS.